



CEVINS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE

2024



PIVIER SÉBASTIEN

MAÇONNERIE

Carrelages, cloisons, façades
Rénovations

Luy de four
73730 CEVINS

Portable : 06 70 22 93 14
Tél/Fax 04 79 38 23 24

E-mail : sébastien.pivier@wanadoo.fr



 **DURET**
passionnés
d'électricité

DURET ÉLECTRICITÉ

110 ZAC de RUBELLIN - 73730 CEVINS
Tél. 04 56 19 04 27 // www.duretelec.com

TP Manno

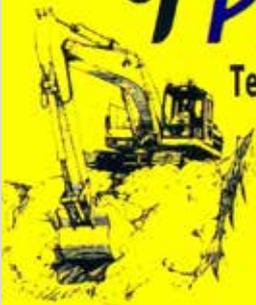
Terrassement - VRD - Maçonnerie

Rue de la Goratière - ZI du Pré de garde II
73300 St Jean de Maurienne

Port : 06 60 80 72 34 / 06 61 40 96 94

Tél. 04 79 59 90 69 - Fax. 04 79 59 61 55

contact@tpmanno.fr



TA INFORMATIQUE

Solutions informatiques pour particuliers et professionnels

290 Ave des XVIème JO - 73200 ALBERTVILLE
www.ta-informatique.com - 04 79 32 01 92

jbs
group

**PISCINES
WELLNESS
MAINTENANCE
INOX**

**SOLUTIONS TECHNIQUES POUR VOS
ESPACES COLLECTIFS PISCINES - WELLNESS**

110 rue de Rubellin - 73730 CEVINS
contact@jbs-piscines.com

09.80.55.92.40

www.jbs-piscines.com

DESTEFANI 1958 FRANCE

WWW.DESTEFANI1958.FR



DESTEFANI1958

AMEUBLEMENT - DÉCORATION - AGENCEMENT

ZI DE RUBELLIN 73730 CEVINS - Tél. +33 4 79 10 39 77

**Martoia TP
UGINE**

Spécialiste de vos travaux d'aménagement en montagne

Martoia TP
10 rue Robinson Couvet
73400 UGINE
04 79 07 56 53

www.martoia.fr



Terrassement de pistes de ski Retenue collinaire Réseaux enneigés Travaux de pelle arignée

EnergieClim

Climatisation - Chauffage - Plomberie

Ludovic MIBORD

06 63 41 17 98

www.energie-clim.com
Mail : energie@yahoo.fr

31, rue des Ecoles
73730 CEVINS

CEVINS

MOT DU MAIRE

Chères Cevinoises, chers Cevinois,

Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour les autres, la majeure partie d'entre nous formule, avec plus ou moins d'intensité, ses bonnes résolutions.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous souhaite à toutes et tous une merveilleuse année, je vous laisse le soin de la remplir de toutes vos envies. Que 2024 vous apporte la santé et des moments de bonheur partagés.

Je veux souhaiter aussi la bienvenue aux nouveaux arrivants installés sur notre commune et les encourage à découvrir notre beau village et ses alentours. Nous n'oublions pas nos concitoyens qui ont traversé des moments douloureux, des situations difficiles, la maladie ou la perte d'un proche et nous pensons très fort à eux. Je suis heureux, avec l'ensemble du conseil municipal, comme chaque année, de vous présenter votre bulletin municipal, c'est l'occasion de revenir sur quelques événements qui ont marqué notre commune cette année. Cette rétrospective articles/photos nous remémorera notamment une année riche de programmations associatives marquant ainsi le dynamisme de notre commune.

Par ailleurs, grâce à l'implication des agents municipaux et de notre équipe municipale, et en complément des travaux structurants, ce qui se voit moins -- je veux parler des travaux d'entretien courant, des réparations, de l'embellissement général ou encore de la qualité du service public, nous poursuivrons notamment pour 2024 le dossier du projet d'aménagement du secteur du Gardet.

Depuis plusieurs mois, le pays - si ce n'est le monde - subit de multiples crises : la guerre en Ukraine, le conflit en Israël, l'inflation, le défi climatique, les grandes questions énergétiques. Et plus récemment et proche de nous, notre territoire et notre commune ont été touchés par de graves inondations, ce qui amènera à mener une réflexion avec les différentes institutions sur la gestion de ce risque.

Je termine en remerciant tous les Adjointes et Conseillers pour leur participation généreuse dans tous ces dossiers préparant l'avenir de notre Commune, les agents communaux pour leur implication, les membres du CCAS, le corps enseignant, tous les membres bénévoles, les différentes associations, les acteurs économiques, particulièrement actifs et nos agriculteurs éleveurs de Cevins. Votre dynamisme local participe au rayonnement de notre Commune, au bien vivre ensemble dans le respect de l'autre et de ses différences. Merci également aux services de la gendarmerie et des pompiers. Je vous renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2024.



*Philippe
Branche*

Maire de Cevins



Bulletin municipal annuel
édité par la Mairie #2024

CEVINS

MAIRIE DE CEVINS
166, rue du 10 août 1944
73730 CEVINS

HEURES D'OUVERTURES
AU PUBLIC :
Lundi, mercredi et vendredi
de 8h à 12h
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h

Tél. 04 79 38 20 28

mairie.de.cevins@wanadoo.fr
www.cevins.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Philippe BRANCHE
RÉDACTION : Marie Christine DORIDANT
PHOTO : Samuel DELTOUR

CRÉATION ET MISE EN PAGE,
IMPRESSION :
Nouvelles Impressions - Albertville

COMMISSION TRAVAUX - URBANISME - VOIRIE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES & RÉALISATIONS 2023

BÂTIMENTS COMMUNAUX : 170 400 €

- Rénovation énergétique de l'ancienne fruitière : 164 000 €
- Réfection charpente toiture des sartos du vignoble : 6 400 €



▲ Avant



▲ Après

Cette opération de rénovation énergétique bénéficie de participations financières de la part de l'Etat (Fonds vert - France Nation Verte) et du Syndicat Départemental D'Énergie de la Savoie (SDES).



ROUTES ET FORÊTS : 78 500 €

- Entretien des forêts : 39 000 €
- Travaux de voirie : 22 000 €
- Travaux de réseaux d'assainissement et d'électricité au lieu-dit Les cours : 17 500 €

► Haut de la rue des cours et bassin

ÉCOLE : 22 770 €

- Peinture couloir 1^{er} étage : 7 800 €
- Transports en bus (sorties neige, piscine, cinéma, théâtre) : 7 500 €
- Fournitures : 3 200 €
- Subvention coopérative scolaire : 2 500 €
- Stop neige préau : 1 070 €
- Alarmes anti intrusion : 760 €
- Panneaux en liège : 700 €



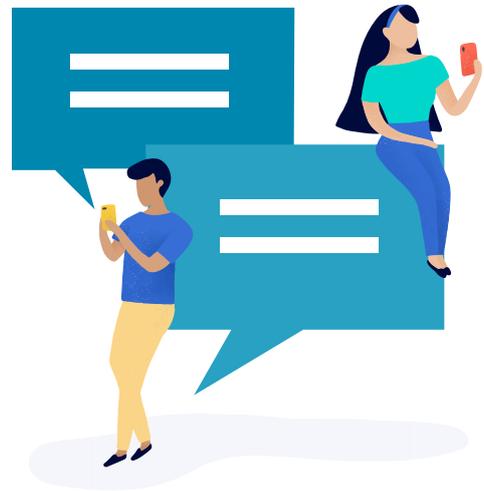
Haut de la rue des cours ►

SERVICE DE DIFFUSION D'ALERTES



Dans le cadre de la gestion des risques majeurs, la commune de Cevins s'est dotée du système d'alerte rapide « RING » de Cedralis afin de vous avertir directement si vous êtes concerné par un événement de sécurité civile (phénomène météorologique intense, accident industriel, pollution du réseau d'eau potable, ...).

La commune de Cevins vous permet d'être alerté gratuitement.



POUR VOUS INSCRIRE, il vous suffit simplement de :

Fournir vos coordonnées via le lien ci-dessous que vous pouvez aussi retrouver sur le site internet de la commune :

<https://inscription.cedralis.com/cevins>

Ou
de vous rendre directement en mairie
pendant les jours et horaires d'ouverture



<https://inscription.cedralis.com/cevins>

Une fois votre inscription effectuée, nous vous ajouterons à nos listes de diffusion et vous pourrez être informé en cas d'urgence par le biais d'un message vocal sur votre téléphone fixe ou bien d'un message texte sur votre téléphone portable.

CE DISPOSITIF A ÉTÉ UTILISÉ LE 14 NOVEMBRE 2023 AU SOIR, LORS DE L'ALERTE "CRUE DE L'ISÈRE" ET IL EST DONC IMPORTANT DE VÉRIFIER SI VOUS ÊTES BIEN INSCRITS

Sachez que ce dispositif d'alerte ne sera pas utilisé pour vous communiquer d'autres informations sans votre consentement.

Votre Maire, Philippe BRANCHE



VIE ASSOCIATIVE ET RESSOURCES HUMAINES

ÉCOLE - CULTURE - JEUNESSE ET SPORT

Le feu d'artifice du 14 juillet n'ayant pu être tiré à cause de la sécheresse comme les années précédentes, nous avons donc organisé **"la Soirée d'automne"** le 21 octobre à la salle des fêtes.

Nous avons servi **150 repas**, au menu une soupe bûcheronne préparée au chaudron avec saucisses, et tarte aux pommes. Un bon moment qui n'aurait pu avoir lieu sans le concours de tous les bénévoles.

Le feu d'artifice, installé et tiré également grâce aux bénévoles, a clôturé la soirée.

Les bénévoles à la préparation : Gérard Dunand, Jean-Pierre Pivier, Sylvie Viard, Sylvie Brunier, Claude Bauderlique, Bernard Pivier.

Aux commandes du pas de tir : Bernard Pivier sous le commandement de Sylvie Viard (4 heures de travail par personne ont été nécessaires).



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Merci à tous les participants lors des commémorations mémorielles (Les Anciens combattants UFAC et ARAC, les Portes Drapeaux, les Pompiers et Jeunes Pompiers, l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Rognaix et Cevins, nos écoliers et enseignants, et l'Echo de Sècheron, ainsi que la population cevinoise).



COMMISSION ACTION SOCIALE - CCAS

Après une période un peu compliquée liée à la pandémie, la vie a repris son cours et c'est ainsi et avec grand plaisir que le 4 février 2023, nous avons pu réunir les sages autour d'un succulent repas apprécié de toutes et tous, ainsi que les pas de danse de beaucoup !



Le 16 décembre 2023 a eu lieu la distribution de petits colis de fête aux aînés de la commune sans oublier un présent pour nos résidents (es) en maison de retraite.

Ce moment est toujours un temps d'échange que les uns et les autres attendent.

Pour information, la commune a souhaité le maintien des prestations colis et repas et a modifié l'âge d'accès des nouveaux administrés, pour les colis (75 ans) et le repas (65 ans).



Merci à tous les bénévoles qui nous accompagnent.

« Très bonne année 2024 à toutes et tous » !!

LES MEMBRES DE LA COMMISSION ACTION SOCIALE :

MEMBRES NOMMÉS

Nicole DUNAND - Agnès NAULIN - Chantal DUNAND - Renée RUFFIER

MEMBRES ÉLUS

Philippe BRANCHE - Bernadette AMIEZ - Sébastien PIVIER - Ginette RIGOTTI - Anaïs CURTILLAT - Régine VIBERT

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE



L'Agence Postale Communale c'est :

L'Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h,

On peut y acheter des timbres, des emballages, des prêts à poster, des chronoposts, des lettres recommandées mobiles...

Effectuer un retrait ou un versement d'espèces sur son compte bancaire,

Faire une remise de chèque,

Venir récupérer ses lettres et colis avisés muni d'une pièce d'identité,

Demander un conseil à votre guichetière qui sera heureuse de vous aider,

Un sourire, des bonjours, des petits riens.

Tél. 07 50 54 30 25



COMMISSION FORÊTS ET MONTAGNE

POSE DES DÉTOURS D'EAU CHARVET PLANET

Du 4 au 12 septembre, une équipe de bénévoles cevinois s'est attelée au remplacement des détours d'eau. Ces dispositifs qui traversent les routes forestières en terre servent, lorsqu'il pleut, à canaliser rapidement l'eau sur le bas-côté pour éviter que la route ne soit ravinée. Plusieurs jours ont été nécessaires à Gilles et Aimé Orsi, Raymond Muller, Thierry Mutet, Bernard Pivier et Roméo Romani, employé communal aux commandes du tractopelle pour poser 13 détours d'eau en acier. Etant sur place, il a fallu 7 jours (environ 210 heures de travail) pour boucher les trous, enlever des blocs saillants de la piste pour une circulation plus confortable

et réduire le risque de crevaison ou de casse de carter sur les véhicules. Un entretien sur 2 ou 3 jours se réalisera avec la même équipe au printemps 2024. Que tous les acteurs de ces journées soient remerciés pour leur investissement.

Parallèlement, une équipe de l'ONF posait les mêmes dispositifs (en bois) sur le début de la piste du Charvet. Plus haut, avant de traverser la Gruvaz, l'Auge de Crétin fabriquée par Eric Rigotti (dit Moineau) a été remplacée. Pour la pose, il a été aidé par Roméo Romani.



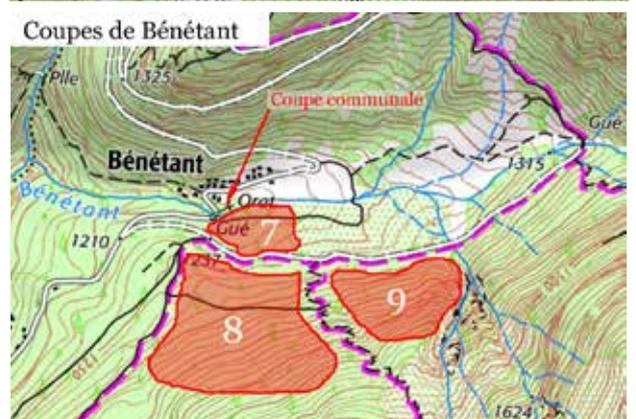
COUPE DE BOIS 2023

En 2023 deux coupes ont été réalisées en forêt publique soumise au régime forestier. La 1ère coupe a eu lieu cet été dans la parcelle 27 sous le Planet. Environ 300 m³ de bois ont été vendus à la scierie André de Saint Ferréol. La 2ème coupe était sur les parcelles 7, 8, 9 à gauche et à droite sur la piste des Ardoisières (piste des Râches) a été faite à l'automne. C'est aussi 300 m³ qui ont été vendus à la scierie Lapierre et Martin de Rognaix.

La mairie a profité de cette coupe pour faire couper les parcelles communales bordant le torrent des Dards. Cela permet d'ouvrir le paysage et d'agrandir le pâturage qui retrouvera sa surface des années 50.

Tous les bois coupés sont valorisés au mieux en fonction de leurs qualités. Les plus beaux serviront en bois de charpente, ceux avec plus de nœuds ou qui sont moins droits seront transformés « palette » les plus petits ou pas conformes seront utilisés en bois « énergie » (plaquettes ou granules).

En outre, une mise en sécurité d'une maison au Villard a consisté en un abattage d'une quarantaine d'arbres sur une parcelle communale en avril 2023 par l'entreprise Cordier de Tours en Savoie.



DÉGÂTS LIÉS AUX INTEMPÉRIES DE 2023

Depuis la fin de l'été la commune a été touchée par de nombreuses intempéries. Fin août, la Gruvaz a charrié une lave torrentielle abondante, occasionnant ainsi de gros dégâts sur la prise d'eau de la microcentrale Sumatel. La plage de dépôt a bien joué son rôle en accueillant plus de 10 000 M³ de matériaux. Le curage a duré jusqu'au mois de décembre.



▲ Passerelle de Bénétant

▼ Torrent du Merderet sur la route de Bénétant



Curage de la plage dépôt



En novembre, si l'Isère n'a pas causé de dégâts sur la commune malgré que cela nous ait fortement inquiété, il n'en a pas été de même pour tous nos torrents qui, eux, sont sortis de leur lit naturel. Ils ont provoqué la fermeture de tous les accès principaux de nos hameaux. La route de Bénétant est coupée par 2 éboulements de gravas apportés par le torrent du MERDERET et du GRAND NANT. Nous pouvons noter, que de mémoire, c'est la première fois que le torrent du MERDERET sort de son lit. La route forestière du CHARVET a subi également les assauts de la GRUVAZ qui a emmené la moitié de la piste sur son passage. La route forestière des Ardoisières est également fortement endommagée par les torrents du PRIOLET et du DARD. La totalité de la route est partie sur les 2 torrents, imités par le torrent des CHAPPES. La route forestière du CHATELARD n'a pas trop subi de dégâts ; son état s'est toutefois aggravé, un affaissement s'accroît. La passerelle sur le torrent de BENETANT a également été arrachée de son support et emportée. De gros travaux sont à prévoir pour tout remettre en état avant l'été prochain.

LES SENTIERS

Les sentiers balisés en jaune sont entretenus par ARLYSERE. Les chasseurs entretiennent encore quelques chemins bénévolement, mais ne sont plus autorisés à le faire par arrêté ministériel. Il reste donc une multitude de chemins qui ne sont plus entretenus et disparaissent ou qui vont disparaître. Ces chemins multi centenaires ont parfois des structures architecturales (murs en pierres sèches, demi voute en pierre, etc...) encore en bon état. Un chemin, totalement disparu, a été réouvert entre le VILLARD et PLAN BORCHER (proche du départ de la route du Charvet), (ouverture effectuée par 5 bénévoles sur 2 demi-journées). Le but étant de relier CEVINS au PLANET, en respectant le tracé cadastral. Dans cette vision nous pouvons déjà envisager des liaisons en direction des hameaux du BOURGEOIS, de la VILLE et de CEVINS. Une équipe bénévole s'est constituée au sein de la commission forêt montagne (Bernard PIVIER, Samuel DELTOUR, Emmanuel DI LUZIO). Le groupe est ouvert à toutes personnes de CEVINS ou d'ailleurs, de tous âges et volontaires, désireuses de se joindre à nous. L'appel est lancé !

La commission forêt montagne, Philippe Branche, Bernard PIVIER, Bernadette AMIEZ, Claude BAUDERLIQUE, Samuel DELTOUR et Emmanuel DI LUZIO, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 de bonne santé et pour la réalisation de vos projets.

CERTIFICATION PEFC

PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) est une ONG qui promeut la protection et la gestion durable des forêts à travers le monde. Sur leur site internet, il est mentionné que :

Le label PEFC garantit au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts. Gérer durablement une forêt, c'est prendre en compte ses dimensions environnementales, sociétales et économiques.

Ce label vérifie donc tout un ensemble de pratiques tout au long de la chaîne de transformation : à partir de la forêt et jusqu'au produit fini en passant par les exploitants (scierie, etc...)

A ce titre, la forêt communale de CEVINS se trouve tout en haut de la chaîne et participe à la gestion durable des forêts, avec une certification renouvelée qui court de 2021 à 2026. Dans un autre registre, cette labélisation est aussi obligatoire pour obtenir des subventions pour les actions menées en forêt, et elle facilite les ventes de bois. Cela n'est donc pas négligeable pour les apports financiers. Dans ce cadre, un contrôle de l'organisme certificateur a eu lieu le 3 juillet dernier avec : BERNARD PIVIER, BERNADETTE AMIEZ, ANAIS CURTILLAT ET EMILIE DUBOIS (ONF) d'abord en salle pour une partie administrative, puis sur le terrain. Parmi les sujets évoqués, il y a eu les coupes, les travaux, la plantation de mélèze réalisée l'an dernier, qui participe à la diversification des peuplements devenue indispensable face au changement climatique et aux attaques de SCOLYTES sur l'épicéa, les dégâts de gibiers sur la régénération naturelle de sapin, etc...

La conclusion de la visite est que la forêt de Cevins est bien gérée durablement, avec une biodiversité préservée, et un bon investissement des personnes de la commune en partenariat avec l'ONF. La certification est maintenue.



FICHE RANDONNÉE SUR LA ROCHE, LE CHARVET, LE VILLARD

960 M DE DÉNIVELÉ / 13 KM ENVIRON / BOUCLE

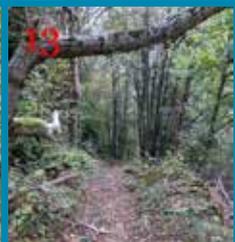
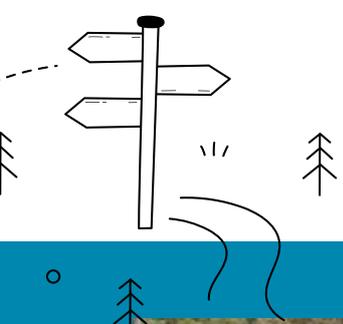
L'accès au chemin se fait entre les deux groupes de logements de l'Opac, juste derrière la digue. Il faut suivre le panneau jaune en direction du Charvet et ensuite le balisage (trait jaune). La première étape est le franchissement du torrent de la Gruvaz un peu plus haut. Ensuite, le chemin vous emmène vers cet énorme rocher qui surplombe la forêt et le village à 900 m. d'altitude. Très impressionnante, la vue... (Photos 2 et 3) Peu après, sur la droite du chemin, en cherchant un peu, vous tomberez sur un ancien hameau qui servait d'étape lors de la remue des troupeaux. (Photo 4) Arrivé à Chavin, près du Charvet, il vous faut prendre la route forestière à gauche pour retourner franchir la Gruvaz, passer à côté de « l'Auge de Crétin » (Photo 8) et de descendre en direction du Villard. Vous pourrez prendre de petits raccourcis entre les lacets. (Voir carte) Au débouché de la route du Charvet, vous pourrez prendre un raccourci en direction du Villard (chemin ré-ouvert en août 2023) (voir vidéo).

Du Villard à la Ville, prenez la route. A l'entrée de la Ville, prenez le chemin à côté du hangar des pompes, traversez le ruisseau et descendez le pré en direction de la forêt (Photos 11, 12). De là, vous pourrez enchaîner les chemins jusqu'au quartier de la Montaz (Photos 1 à 20). Observez bien le tracé sur la carte et les photos.

Fiche randonnée consultable sur le site internet de la mairie.

Bonne découverte !





COMMISSION INTERCOMMUNALE

ACTIONS SOCIALES (CIAS)

Le centre intercommunal d'action sociale Arlysère, sur la Basse Tarentaise propose deux services de loisirs à destination des enfants et des jeunes du territoire. (Cevins, Esserts-Blay, La Bâthie, Rognaix, St Paul-Sur-Isère et Tours En Savoie)

L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :

L'ACM ou « centre de loisirs » accueille les enfants de 3 à 11 ans dans les locaux de l'école de Tours En Savoie.

Il est ouvert tous les mercredis, et durant les vacances scolaires (fermeture annuelle la semaine de Noël et jours fériés) du Lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Depuis les vacances de la Toussaints 2023, l'accueil de loisirs accueille les enfants en journée complète, cela permet à l'équipe de mettre en place des animations plus longues autant en intérieur qu'en extérieur.

L'équipe d'animation organise et propose des activités pour le plaisir des enfants, dans le cadre du projet pédagogique mis en place par l'équipe.



▲ Sortie au Crick Parc de St Jorioz :

LE SECTEUR JEUNESSE

À destination des collégiens et lycéens, les activités jeunesse sont organisées de la manière suivante :

- hors période de vacances scolaires principalement le vendredi soir et le samedi,
- Lors des pauses méridiennes, avec des rencontres dans les collèges St Paul et Pierre Grange
- Lors des vacances scolaires, du lundi au vendredi, en activités journées ou soirées

LES GRANDS OBJECTIFS

GARANTIR LA SÉCURITÉ physique, morale et affective de l'enfant

RESPECTER LES RYTHMES DE VIE de l'enfant

FACILITER LA SOCIALISATION de l'enfant, le vivre ensemble

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE de l'enfant

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS physiques et intellectuelles.

“ Des sorties et interventions sont mises en place tout au long de l'année selon l'âge des enfants, afin de compléter l'offre d'activités variées, offerte par l'équipe d'animation. ”



▲ Rando et jeu de piste à Conflans



▲ Intervenante "les points célestes" et le décollage de fusée à eau et le voyage dans l'espace avec le planétarium géant !



▲ Balade en raquettes et luge aux Saisies

Pour tous renseignements rendez-vous sur le site : <https://www.arlysere.fr/>
Rubrique CIAS Basse Tarentaise

Pour nous contacter : enfance@arlysere.fr

Pour contacter l'animateur jeunesse :
Tél. 06 12 16 15 12
Mail : jeunesse@arlysere.fr

[f](#) felixanimateurjeunesse

[i](#) felix_animateur_jeunesse_73

CLUB DES AINÉS DU NANT BAYET

ROGNAIX, SAINT-PAUL, CEVINS

Notre club a été créé en 2008, il regroupe les 3 communes de Rognaix, St Paul et Cevins avec un total de **75 ADHÉRENTS** venus aussi de communes environnantes.

Le club est rattaché à Génération Mouvement Fédération de Savoie avec comme Président André TRAISSARD. Le club a pour but de rompre l'isolement, d'animer, de développer les rencontres et les liens d'amitié entre adhérents.

Cette année nous avons débuté le club avec l'**assemblée générale le 5 janvier suivie du tirage des rois.**

De nombreuses activités se sont déroulées tout au long de l'année :

- **3 CONCOURS DE BELOTE EN FÉVRIER**, Avril et Novembre suivis d'un buffet.
- **2 REPAS** servis à la salle polyvalente de Cevins en Mars et Octobre.

Le 29 juin une cinquantaine de personnes sont allées en covoiturage pour un **DÉJEUNER AU BAR RESTAURANT CHAMP TILLET** à MARLENS. Cette journée a été très sympathique.

Le 26 Septembre, 35 personnes ont participé à un voyage journée en Chartreuse. Tous les participants ont apprécié cette sortie joyeuse et ensoleillée.

Nous avons un **CLUB NATURE** équipé d'un microscope qui nous permet de voir l'invisible avec des explications précises de Marianne.

Un **CLUB FORME**, où chaque lundi quand le temps le permet, Clovis nous fait découvrir d'extraordinaires paysages dans différents massifs, et le mardi après-midi Monique propose des balades plus faciles.

Chaque jeudi à 14h30 le club ouvre ses portes un mois à Rognaix, un mois à St Paul avec des **JEUX DE CARTES, DE SOCIÉTÉ** puis un **GOÛTER** est offert à tous.

Notre club est attractif et tout nouvel adhérent sera accueilli avec plaisir.

**VENEZ NOUS RENCONTRER LE JEUDI
OU NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE**

AU 06.12.25.27.59

VOUS SEREZ LES BIENVENUS !

Suzanne MUGNIER, présidente du Club des Aînés du Nant Bayet.



Je termine ces quelques lignes en remerciant Messieurs les Maires de Rognaix et Cevins ainsi que leur municipalité pour le prêt des salles et leur aide financière qu'ils nous accordent, sans lesquels le club ne pourrait exister.



U.F.A.C.
Section de La Bâthie - Cevins
57 rue de la Grande journée
73540 La Bâthie



U.F.A.C.
Union Fédérale des
Associations de Combattants
et Victimes de Guerre

UNION FRANÇAISE DES ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.

Samedi 11 novembre 2023, la section La Bâthie / Cevins de l'U.F.A.C., a honoré le souvenir de tous les morts pour la France, sur chacune des deux communes.

En effet, la date du 11 novembre, cette année 105^{ème} anniversaire de l'armistice de la Première guerre mondiale, est érigée depuis la loi du 28 février 2012 en Journée nationale d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit.

A La Bâthie la cérémonie a rassemblé aux côtés des anciens combattants, le maire et son conseil municipal, le conseil municipal jeunes, les pompiers de Basse-Tarentaise, les élèves de l'école réhaussant la cérémonie par leurs chants (Les Allobroges, La Marseillaise), l'appel de noms inscrits sur le Monument aux Morts sous la direction de leurs enseignants, les familles et la population à Cevins aussi...

À LA BÂTHIE, CETTE ANNÉE UN ÉVÈNEMENT PARTICULIER A MARQUÉ LES CÉRÉMONIES, AVEC LA PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU DRAPEAU, COPIE DU DRAPEAU DE LA GRANDE GUERRE.

Ramené du front par un poilu qui l'avait enroulé autour de son torse et camouflé sous sa vareuse, ce drapeau a dû être caché en 1939, pour rester ensuite, sans doute oublié, dans son repère au fond d'une grange du côté de Chantemerle.

La mémoire d'ancien de la famille Buisson, l'intuition et la persévérance de Michel Vivet alors président de notre section et président de l'Union départementale, ont permis de le redécouvrir dans les années 2000 et sa remise à la mairie.

Très abimé et fragilisé, malgré les tentatives de couturières du foyer rural, la mairie a souhaité le préserver en le présentant sous verre dans son hall.

En lien avec la Mairie, notre section s'est donc proposée en novembre 2022 de mener la réflexion, les démarches, la recherche de partenaires, la sélection d'une entreprise qualifiée pour réaliser non pas une restauration, trop aléatoire et onéreuse mais une copie dudit drapeau. L'objectif fixé était de le présenter à l'occasion des cérémonies suivantes du 11 novembre. Chose faite.



Lors de ce parcours, nous avons eu le plaisir et la chance :

- De rencontrer, l'écoute et l'excellence d'une entreprise installée dans le Nord, Ets Doublet, partenaire du ministère des armées, qui a assuré une production française de qualité, signal d'autant plus important qu'il s'agit là d'une démarche de Mémoire.
- De bénéficier de l'adhésion et du soutien financier, du Conseil départemental de la Savoie, du Conseil régional Rhône-Alpes-Auvergne, de notre Union départementale, la commune détentrice de l'œuvre s'honorant de prendre en charge le complément éventuel et, en tout cas, de soutenir cette démarche.

Pour sa première présentation, le Drapeau a été porté par le jeune Milàn, 9 ans, aux côtés de notre porte-drapeau doyen, Yves.



A.R.A.C.

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATANTS

Ces dernières années notre association (comme bien d'autres) a connu une baisse significative de son effectif.

En effet, tous les anciens combattants de 39-45 sont disparus, et il ne reste donc que les anciens d'Afrique du nord et des anciens d'opérations extérieures (OPEX).

Néanmoins notre association continue de participer aux différentes manifestations patriotiques notamment grâce à notre porte drapeau toujours présent depuis de nombreuses années.

Nous remercions particulièrement les enfants des écoles et leurs enseignants dont l'appel aux morts et leur chant (la Marseillaise) rendent les cérémonies encore plus émouvantes.

Leur participation est encourageante car ce sera bientôt à leur tour de perpétuer ce devoir de mémoire que nous devons à nos anciens morts pour la patrie.

Bonne année à toutes et à tous.

ACCA

"LA SAINT-HUBERT"

L'année 2023 vient de s'écouler avec la présence du loup de plus en plus visible sur notre commune et nous avons de plus en plus de mal à atteindre les quotas de prélèvement fixés par la fédération des chasseurs concernant le cervidé, le chamois et le chevreuil

Concernant le sanglier nous constatons également une nette diminution d'année en année ce qui nous démotive de plus en plus, nous chasseurs et avant tout passionnés de montagne...

Comme chaque année, malgré cela les chasseurs ont encore réuni leurs efforts pour entretenir notre commune. Nous avons axé les travaux sur l'entretien des chemins : tronçonnage, élagage et piochage sont les maîtres mots afin de conserver tous les chemins qui permettent aux chasseurs mais également aux promeneurs et ramasseurs de champignons de parcourir notre si belle forêt.

Un grand merci aux chasseurs pour toutes ces heures passées à restaurer notre patrimoine ainsi qu'aux membres du bureau pour leur participation tout au long de l'année.

Nous souhaitons aux Cevinoises et aux Cevinois une excellente année 2024.

ACCA La Saint Hubert

La Président, Renaud RONQUE

LES SAPEURS-POMPIERS DE BASSE TARENTEAISE

MOT DU CHEF DE CENTRE

Depuis le regroupement des communes de Tours, La Bathie, Cevins, Esserts-Blay, St Paul sur Isère et Rognaix qui a vu la naissance du CPI de Basse-Tarentaise, au sein du bassin opérationnel d'Albertville, notre caserne s'efforce chaque jour de mener à bien toutes ses missions, tout en restant proche de ces habitants. Le centre de Secours de Basse-Tarentaise est composé aujourd'hui de 18 sapeurs-pompiers volontaires (femmes et hommes) présents pour armer un FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger), un VTU (véhicule tout usage) ainsi qu'un DAL (Dévidoir Automobile léger). Nous fonctionnons essentiellement en astreinte (nuits et week-ends) en plus de nos métiers et nos vies de famille. Véritables acteurs du territoire, nous venons majoritairement en aide à la caserne d'Albertville pour intervenir auprès de vous. En 2023, suite à la crise COVID, tous les centres de secours français ont connu une forte crise du volontariat. Afin de continuer à vous servir au quotidien, de vous rester proche et de faire vivre notre centre de secours, nous avons besoin de nouveaux volontaires.

AINSI SI VOUS AVEZ PLUS DE 17 ANS, NOUS VOUS INVITONS À FRANCHIR LE PAS ET VENIR NOUS REJOINDRE POUR PARTAGER NOTRE PASSION ET NOS VALEURS.

VOUS AVEZ BESOIN D'EUX,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.



Lieutenant Claude - 60 ans
Pompier depuis 42 ans

JEUNES SAPEURS POMPIERS DE BASSE TARENTEAISE



LA SECTION JEUNES
SAPEURS-POMPIERS :

UNE ÉCOLE
DE LA **VIE**,
DE LA **CITOYENNETÉ**
ET DU **SAVOIR-FAIRE**

La section JSP, intégrée au collège de Saint-Paul-sur-Isère, incarne bien plus qu'un simple cursus éducatif. Elle offre aux jeunes une opportunité unique d'expérimenter la vie collective, de pratiquer le sport et d'apprendre les bases d'une hygiène de vie responsable. Au-delà de ces aspects, la section JSP se positionne comme l'école de la citoyenneté, impliquant plus de 27 000 jeunes dans un engagement pour autrui, un modèle de recherche de sens et d'expérimentation de l'engagement.

De plus, la formation dispensée prépare les élèves aux missions quotidiennes des Sapeurs-Pompiers, allant de l'extinction des feux aux missions de secours d'urgence aux personnes. Cette approche permet aux jeunes d'être acteurs, dans le sens le plus noble du terme, et donne un sens concret aux enseignements scolaires, en les reliant directement au monde des pompiers.

UN PARTENARIAT FORT AVEC LE COLLÈGE DE SAINT PAUL

La formation JSP se construit en partenariat avec le collège Saint-Paul. Les deux premières années de la formation JSP, menant au bout de 4 ans au brevet de cadet, sont assurées au collège. Les promotions des 4^{èmes} et 3^{èmes} suivent respectivement les cycles JSP1 et JSP2.

Après le collège, les JSP peuvent intégrer une section en caserne pour terminer leur formation JSP, obtenir le brevet de cadet, et éventuellement accéder au statut de Sapeur-Pompier volontaire ou professionnel. Ce parcours unique permet aux apprentis Sapeurs-Pompiers de développer des valeurs essentielles telles que le courage, la bienveillance, le travail d'équipe, la patience et l'entraide.

L'ANNÉE 2023-2024 : UN EFFECTIF DYNAMIQUE DE 17 JSP

Pour l'année en cours, la section JSP du collège Saint-Paul compte 12 élèves en JSP1 et 5 en JSP2, formant un effectif total de 17 jeunes engagés. Parmi eux, 9 résident dans la vallée de Basse-Tarentaise, envisageant potentiellement d'intégrer la caserne de La Bâthie après leur cursus de formation, une démarche suivie par plusieurs anciens JSP.

PARCOURS CITOYEN DEPUIS LA 6^{ème} : CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

La plupart des JSP proviennent de la formation des cadets de la sécurité civile, intégrée au collège de Saint-Paul dès les classes de 6^{ème} et 5^{ème}. Cette approche offre un parcours citoyen riche et intéressant pour les collégiens de 11 à 15 ans, contribuant à former des citoyens responsables et engagés.

L'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Basse-Tarentaise continue ainsi de jouer un rôle clé dans la formation de la jeunesse, façonnant les futurs Sapeurs-Pompiers et citoyens de la vallée de Basse Tarentaise.

Nous saluons l'engagement et le dévouement de ces jeunes sapeurs-pompiers, ainsi que de tous les acteurs impliqués dans cette noble mission éducative.»

Bien Cordialement,

Quentin ANCEAU
Président de l'association
JSP de Basse Tarentaise
06 84 75 00 78
jspbassetarentaise@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'A.P.E. de Cevins a été renouvelée en fin d'année 2023 et de nouveaux membres ont été élus.

Il convient de remercier vivement les anciens membres élus de leurs engagements et disponibilités et des animations qui ont été dispensées pour l'école, afin de permettre à nos enfants de continuer les activités et sorties scolaires telles que le ski, la piscine, le patin à glace, cinéma, théâtre, etc...

Pour terminer l'année 2023, il y a eu une vente d'oranges, mandarines et fruits italiens, vente de petits sacs isothermes décorés personnalisés avec les dessins de tous les élèves de l'école, et un défilé Marche aux Lampions dans le village, suivi du vin chaud et chocolat chaud, offert par la commune.



Toute la nouvelle équipe de l'APE est heureuse de vous souhaiter à tous une excellente année 2024 pleine d'aventures et de tendresse !

Le nouveau Bureau de l'APE :

De gauche à droite, Marion, secrétaire, Nicolas, Trésorier, Mathilde, Présidente et 4 mamans motivées !



AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS

Une pensée pour nos amicalistes qui nous ont quittés cette année.



TOUS SE JOIGNENT À MOI, EN VOUS PRÉSENTANT NOS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2024.

Le président de l'Amicale, Sébastien PIVIER

L'ÉCHO DE SÉCHERON

2023 fut une belle année pour la **BATTERIE FANFARE DE CEVINS**, avec la reprise régulière de répétitions dans la salle de musique Louis TORNASSAT. En effet, les musiciens en place sont motivés pour se relancer. Aux programmes les traditionnelles cérémonies du 08 mai et du 11 novembre, où l'accueil de la population et les municipalités était top.

Le moment ++ de l'année 2023, ce fut le Samedi 14 Octobre. Nous avons organisé une rencontre musicale avec la Clique de la combe de Dire (Doussard 74) et la Clique des Dents de Lanfon (Menthon St Bernard 74), sous forme d'une répétition dans la cour de l'école de Cevins. Une journée marquée par la musique évidemment à laquelle certains cevinois (e) ont pu assister. La bonne humeur était également au rendez-vous, même si la météo était grise. Nous profitons également de l'instant pour remercier le conseil et Mr le Maire pour la mise à disposition de la salle de l'école.

Le bilan de cette journée a été très positif, une date retour sera fixée au printemps et c'est l'ensemble des musiciens de l'Écho de Sécheron qui se déplacera en Haute Savoie.

Comme vous le savez, nous recrutons en pupitres clairs, cors de chasse, trompettes de cavalerie, tambours.

Si vous êtes musicien(ne)s confirmé ou débutant, ancien(ne) musicien(ne), vous avez peut-être ressenti l'envie de reprendre votre instrument ?

Les membres de notre Batterie Fanfare seraient heureux de vous compter parmi nous. Nous sommes tous des amateurs, donc bénévoles.

Il y a un planning de répétitions programmées le samedi matin de 10h30 à 11h45 à la salle de musique Louis TORNASSAT, situé salle des fêtes de Cevins.

Nous accueillons les jeunes musicien(ne)s débutants ou confirmés à partir de 7 ans et les ancien(ne)s musicien(ne)s qui souhaitent reprendre la musique.

L'OBJECTIF PREMIER ÉTANT DE SE FAIRE PLAISIR.

Les répétitions se déroulent dans l'ambiance, la bonne entente et la bonne humeur avec un travail pratique de l'instrument et répétition de notre répertoire.

La formation est assurée gratuitement par quelques membres de notre formation, et les instruments sont mis à disposition gratuitement.

Si votre instrument n'était pas dans la liste ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter malgré tout !

C'est gratuit et ouvert à tous.

CONTACT

Emmanuel Marques (Président) 06 73 19 02 02

David Pivier (chef de musique) 06 69 54 95 29

ou sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/BatterieFanfareEchoSecheronCevins>

L'ensemble des musiciens et des membres de l'Écho de Sécheron vous présente leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024.

Le président et l'ensemble de l'Écho de Sécheron



GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE CEVINS



L'année 2023 a vu de nouvelles réalisations se concrétiser sur le coteau : Ce fut d'abord la réfection de deux toits de sartos situés près du château médiéval du Chagney. La couverture en ardoises est d'un très bel effet et chacun peut le constater lors d'une promenade sur le site. Merci à la Municipalité pour son engagement.

Le 17 Juin, la corvée de printemps a permis l'abattage de quelques arbres mal placés et menaçant de causer des dégâts en cas de chute. Une zone a été défrichée. Comme d'habitude, la matinée s'est achevée par une petite et sympathique collation offerte par le vigneron.

Début octobre a eu lieu aussi une journée des vendanges.

Ce sont des moments d'efforts mais aussi de rencontre et de convivialité qui font chaud au cœur. Brice fait, à chaque fois, preuve d'une grande générosité. Merci à lui, merci aussi aux fidèles participants. Nous rappelons que ces journées ne sont pas réservées aux seuls sociétaires et que toutes les bonnes volontés sont accueillies avec joie.

En ce qui concerne l'exploitation viticole, l'année s'est avérée quelque peu problématique. Si le gel de printemps et la grêle ont épargné le vignoble, le début d'été très pluvieux a favorisé les

attaques de mildiou et la vigne en a beaucoup souffert. Aussi, si la qualité est toujours au rendez-vous et c'est une grande chance, la quantité, elle, est bien faible (moins 30% environ) par rapport à une année normale.

Quelques innovations remarquables et utiles : Des bornes ont été installées par la commune avec un QRcode. Si vous les scannez avec votre portable, vous avez des informations sur le vignoble et d'autres sites de la Commune :

Un parcours, utilisé pour une course d'orientation, passe également sur le coteau. Attention cependant à bien rester sur les voies d'exploitation et ne pas courir entre les vignes.

Les projets : Plusieurs rencontres avec les élus départementaux et régionaux : M.Pannekouke, Mme Berthet les responsables régionaux de la conservation du patrimoine, nous laissent espérer un accueil favorable de nos demandes d'aides pour les travaux réguliers que réclame l'entretien du coteau. Des murs à restaurer, la clôture à renforcer, la route d'accès, l'évacuation des eaux pluviales, d'autres sartos à restaurer etc... Ces travaux sont nécessaires et ce site rénové donne une image de notre Commune dont nous pouvons être fiers.

Le Groupement Foncier Viticole de Cevins

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE



Ce samedi 6 mai, entre le hameau de la Ville et celui du Villard, s'est déroulée une corvée de nettoyage de ruisseaux sur une longueur de 800 m. Ainsi qu'un nettoyage des captages et d'un débroussaillage pour limiter l'envahissement de la friche dans les pâturages. Avec les 20 personnes présentes sur cette matinée, cette corvée représente environ 80 heures de travail et bénéficie aux habitants des hameaux et aux agriculteurs qui abreuvent leurs bêtes.

Préserver ces corvées est primordial, afin de ne pas être confronté à une pénurie d'eau dans les années à venir comme cela arrive dans d'autres régions de France. Pour cela, évitons le gaspillage.

Le bureau de l'AFP remercie tous les participants et la Mairie qui a offert le casse-croûte.

Bien évidemment, cette matinée sera reconduite l'année prochaine.

Le Président Éric RIGOTTI



ÉCOLE DE CEVINS



"À L'ÉCOLE, IL Y A 3 CLASSES "

LES MATERNELLES :

18 élèves avec maîtresse Christine et Nadine l'ATSEM

LES CP, CE1 ET CE2 :

16 élèves avec maîtresse Florence

Les CE2, CM1 et CM2 :

20 élèves avec maître Clément

À LA CANTINE, il y a Sandrine et Josette. Nadine vient aussi aider à la cantine.

Josette s'occupe de la **GARDERIE** le matin et le soir. C'est Josette et Corinne qui font le **MÉNAGE** le soir.

GARDERIE SCOLAIRE

DÉCORATIONS DE NOËL RÉALISÉES PAR LES ENFANTS



CLASSE DE CP-CE1-CE2

Bonjour à toutes les Cevinoises et à tous les Cevinois,
Nous sommes les CP/CE1/CE2 de la classe de Florence.

Nous sommes très contents d'être à l'école pour apprendre à lire, écrire, compter, découvrir le monde, ...

Nous aimons aussi les activités proposées par l'école.
Cette année, nous vous les présentons :

Toute l'école a participé au **DÉFI DES ÉCOLIERS AUTOUR DE L'ÉCO MOBILITÉ, AU TÉLÉTHON, AU TRAVAIL SUR LA LAÏCITÉ** et participera aussi au **CARNAVAL**, au **PROJET «CHORALE»** qui sera présenté le jour de la kermesse,...

Avec la classe des CE2/CM1/CM2, nous avons aussi vu **UN FILM SUR LA VIE AU LADAKH** et nous avons ensuite échangé en français et en anglais avec les réalisateurs.

Nous avons appris le mot « **DJULE** » (prononcé « djou - lay») qui signifie en ladakhi : bonjour, merci, au revoir,

Nous sommes déjà allés à la **PISCINE** avec la classe des CE2/CM1/CM2. C'était génial !!

La classe des maternelles ira elle aussi à la piscine !

La maternelle ira à la **PATINOIRE** et nous irons avec les CE2/CM1/CM2 au **SKI DE FOND** à Nâves.

Chaque classe ira aussi au cinéma et aura une sortie de fin d'année.

Vive l'école !

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et à tous !

Les CP /CE1/CE2





CLASSE DE CE2-CM1-CM2

Le 17 octobre, l'école de Cevins a participé au **DÉFI DES ÉCOLIERS !** Cela consistait à utiliser un maximum de déplacements « doux » : à vélo, à pied, à trottinette, en skate... Il était possible de covoiter avec des voisins ou des amis pour éviter d'utiliser trop de voitures.

Le jour du Défi des Écoliers, tous les élèves se sont installés dans la cour pour faire une photo souvenir qui représentait un vélo !

Le 11 décembre, les élèves de l'école ont travaillé ensemble sur le thème de la **LAÏCITÉ** : nous avons créé une grande farandole de mains et de bonhommes : les plus petits ont écrit des mots et les plus grands ont écrit des phrases pour parler de la charte de la laïcité. Tout le monde est venu habillé en bleu, blanc et rouge pour faire un drapeau géant. Vive la laïcité !

Les élèves de CE2/CM1/CM2



BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque municipale de Cevins a fait une activité cette année pour les fêtes de Noël, avec les élèves des classes de CP, et Maternelle qui s'est très bien déroulée.

Nous avons toujours un partenariat avec Savoie Biblio de la Léchère, qui nous permet d'emprunter des livres, tous les mois, ce qui crée un renouveau.

Nous vous rappelons que l'inscription et le prêt sont gratuits et que vous pouvez réserver les livres qui vous intéressent : romans, romans policiers, bandes dessinées, albums pour les enfants.

La bibliothèque est ouverte les **mercredis et vendredis de 16h00 à 18h00** et fermée pendant toutes les vacances scolaires.

Nous vous remercions pour votre fidélité et vos visites en espérant vous voir toujours plus nombreux.

Bonne et heureuse année 2024 !



PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION



Depuis le début de l'été 2023, notre village est doté d'un parcours d'orientation permanent. En effet, Cevins a eu la chance d'être choisi par la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville et le club Albertville Nature Orientation pour figurer aux côtés de 4 autres sites du bassin albertvillois.

Ce projet de développement touristique, sportif et culturel a été rendu possible grâce au financement par le Conseil Départemental du « budget citoyen ». Le parcours a été inauguré le samedi 21 octobre 2023, en présence de la sénatrice et conseillère départementale Martine Berthet, du maire Philippe Branche et d'autres élus locaux, de membres d'Albertville nature orientation et des responsables de la maison du tourisme.

INFORMATIONS PRATIQUES

À l'aide du dépliant, initiez-vous à la course d'orientation, partez à la recherche des balises et découvrez le patrimoine de la commune.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Repérez sur la carte de votre dépliant le point de départ, puis aidez-vous de la légende pour vous déplacer sur l'Espace Loisirs Orientation.
- Partez à la recherche des balises tout en découvrant les particularités des lieux.

OÙ SE PROCURER LES DÉPLIANTS ?

Les dépliants sont disponibles à Albertville :

- À la Maison du Tourisme (Halle olympique, 15 avenue de Winnenden)
- Au bureau d'information touristique situé au centre-ville (en face de la mairie)
- Au Musée d'Art et d'Histoire (cité médiévale de Confians)

LES AUTRES PARCOURS

4 autres parcours disponibles à Albertville.

- Parc Olympique
- Albertville centre
- Cité médiévale de Confians
- Le Fort du Mont
- Cevins

Maison du Tourisme

ESPACE LOISIRS ORIENTATION DU PAYS D'ALBERTVILLE

CEVINS ALTITUDE 415 M

Ce parcours a été réalisé par les élèves de CM1-CM2 de l'école de Cevins et par deux classes de 6^{ème} du Collège de Saint-Paul en partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville et le club Albertville Nature Orientation.

Projet financé par le Département de la Savoie dans le cadre du Budget citoyen.

PROJETS SAVOIE

LEGENDE

- Bâtiment
- Propriété privée
- Ruine
- Chemin
- Sentier
- Mur
- Ruine
- Objets particuliers
- Pré
- Arbre isolé
- Soleil
- Végétation
- Courbe de niveau
- Ruisseau
- Faïence
- Rocher
- Bassin
- Ruisseau

NIVEAU D'ORIENTATION MOYEN

ACCÈS 4 SAISONS

5 KM | 12 BALISES

+ 100 M | +/- 2H

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le territoire : www.pays-albertville.com
- Sur la Ligue AURA de course d'orientation : www.lauraco.fr

RECOMMANDATIONS

- Respectez les aires de stationnement, les propriétés privées et la réglementation.
- Ramassez vos déchets, les déjections canines, ne laissez rien sur le sol, des poubelles sont à votre disposition.

NUMÉROS DE SECOURS

- En cas de problème, appelez le : 112 ou le 18.
- Soyez concis et donnez la position précise de l'accidenté.

Panneau explicatif au départ de l'église



INAUGURATION DU PARCOURS, SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

5 SITES DE COURSE D'ORIENTATION PERMANENT DANS LE BASSIN ALBERTVILLOIS

- Le centre-ville d'Albertville
- Le parc olympique du Sauvay
- La cité médiévale de Conflans
- Le Fort du Mont
- Le village de Cevins

UN PROJET PÉDAGOGIQUE :

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les 24 élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école de Cevins sont partis à la découverte de leur territoire avec carte, boussole et crayon. Sur ce projet Ils ont œuvré en parallèle avec 30 élèves de 6ème du collège Saint Paul.

Ils se sont intéressés au patrimoine de leur village. Des lectures et des rencontres avec des intervenants extérieurs et des sorties sur le terrain leur ont notamment permis de s'initier à la course d'orientation, d'arpenter le vignoble entre sartos et murs en pierres sèches, d'observer le fonctionnement du four banal de Bornand, de comprendre l'utilité de la digue le long de la Gruvaz.

Ainsi ils se sont concentrés sur 12 sites remarquables du patrimoine afin d'élaborer un itinéraire. Pour chaque balise, ils ont rédigé un petit paragraphe assorti d'une énigme à résoudre.

Une balade d'une heure et demie à deux heures vous attend. Munis du dépliant, vous allez peut-être pouvoir découvrir des richesses insoupçonnées à deux pas de chez vous...

Vous pouvez vous procurer le dépliant à la Maison du Tourisme d'Albertville pour la somme de 2.00€.



Démonstration au four banal pour les écoliers de Cevins



La visite du vignoble par les enfants



Balise avec poinçon qui confirme les réponses aux questions



SAISON 2023 À L'ALPAGE



Bonjour du berger,

J'ai encore eu le privilège de passer une grande partie de l'année sur votre commune et ses habitants que j'affectionne particulièrement.

Ces propos peuvent sembler convenus ou obséquieux mais une fois de plus il n'en est rien.

Cette saison 2023 était très agréable autant par sa météo que par son accueil.

Je sais qu'il n'en a pas été de même pour de nombreux collègues et la neige au mois d'août m'a vraiment fait peur.

Nonobstant les obstacles, la prédation et les intempéries qui sont le lot de tous montagnards d'autant plus s'ils sont bergers ; j'ai beaucoup apprécié cette saison 2023 et j'espère que celle de 2024 sera aussi agréable.

Je remercie les habitants qui m'ont une fois de plus accompagné cette saison, je ne les énumère pas, il y en a beaucoup et se reconnaîtront s'ils lisent ces mots.

Merci à Rika, vaillante, douce et bienveillante ; canidé Cevinois qui m'a suivi durant toute la saison.

Il me tarde déjà de vous retrouver dès la fin mai pour de nouvelles aventures.

Votre berger, Lucas



PARTICIPATION CITOYENNE À LA SÉCURITÉ

UN DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET CRÉER DU LIEN

« LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS »

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIERS :

Bernard MILLIET
399 rue de Batardin
Tél. 06 12 32 69 59

Claude BAUDERLIQUE
31 impasse Marie Guillot
Tél. 06 95 51 10 36

Éric RIGOTTI
Pour les hameaux
Tél. 06 77 53 37 83

Franck RIGOTTI
552 rue de la Roche
Tél. 06 50 69 50 08

Mauricette BIBOLLET-RUCHE
55 impasses des Tours
Tél. 07 60 07 41 32

Patrice NAULIN
297 rue de Luy de Four
Tél. 06 59 66 13 05

Yannick ROZIER
245 rue de la Roche
Tél. 06 15 89 78 25



Cette convention de participation citoyenne a été signée en 2018. L'objectif principal est de lutter contre les cambriolages... De plus, ce dispositif permet de restaurer le lien entre la population et les gendarmes ; ce lien nous permet de prendre appui sur le territoire.

GENDARMERIE PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES



EN CETTE PÉRIODE DE RECRUESCENCE DE CAMBRIOLAGES,
LA GENDARMERIE D'ALBERTVILLE VOUS CONSEILLE D'ADOPTER CES QUELQUES CONSEILS :



-  Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces
-  Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
-  Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage
-  Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé
-  Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
-  N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
-  Fermez vos clayettes
Remplacez les clayettes cassées
-  Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
-  Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
-  Installez des dispositifs de sécurité passive
-  Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle
Compactez-les ou recyclez-les
-  Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

#ContreLesCambriolages
Pensez à la check-list des précautions à prendre avant votre départ



Si malgré tout, vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie de jour comme de nuit, et ne touchez à rien afin de ne pas détruire les traces ou indices utiles au bon déroulement de l'enquête.



Brigade d'ALBERTVILLE

70, av. des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 32 00 17

Brigade d'UGINE

2, avenue de Serbie - 73400 UGINE
Tél. 04 79 37 30 17

Brigade de GRÉSY-SUR-ISÈRE

594, rue de Longeraie - 73460 GRÉSY-SUR-ISÈRE
Tél. 04 79 37 94 17

ENTRETIEN DES HAIES ET DES MURS

Le désherbage des murs et murettes, ainsi que l'entretien des haies sont à la charge des propriétaires.

La loi impose aux propriétaires privés de tailler les haies, les arbustes ou les arbres, qui bordent les routes. En cas de manquement, cela peut être dangereux pour la sécurité des usagers en réduisant la visibilité et en entravant la circulation.

La responsabilité des propriétaires peut être engagée si un accident survient.

Quelles sont les obligations de taille et d'entretien des propriétaires ?

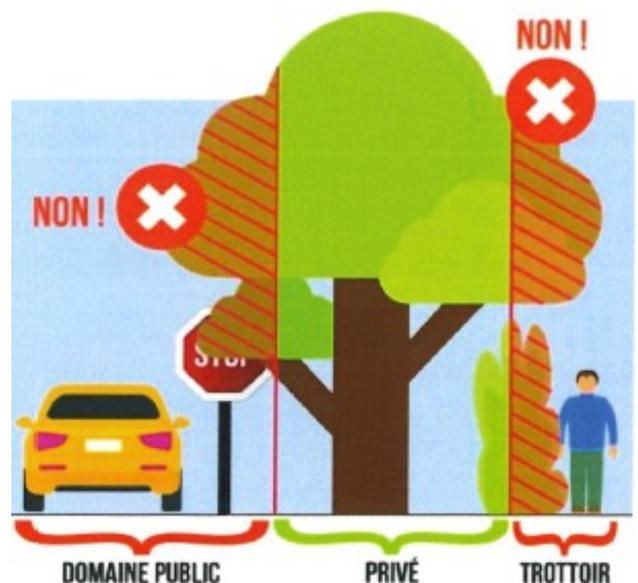
- **ÉLAGUER OU COUPER RÉGULIÈREMENT** les arbres, arbustes, haies, racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ne pas gêner le passage des piétons, la visibilité des automobilistes et des piétons, à ne pas cacher les panneaux de signalisation.
- Veiller à ce que les branches et la végétation **NE TOUCHENT PAS LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ, DE TÉLÉPHONIE ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC.**
- Ne pas laisser pousser des arbres ou des haies à **MOINS DE 2 MÈTRES DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER.**

NB : dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret 26/08/1 987).

En cas de manquement, le maire peut contraindre un propriétaire à réaliser ces travaux d'élagage et d'entretien. En cas de refus, il peut faire exécuter ces travaux, les frais devant alors être remboursés par le propriétaire ou le locataire qui risque par ailleurs une amende.

(Article R. 11 6-2 du code de la voirie routière)

LA COMMUNE COMPTE SUR LE CIVISME ET LE BON SENS DE TOUS !



Les haies doivent être taillées à l'**APLOMB DU DOMAINE PUBLIC** et leur **HAUTEUR DOIT ÊTRE LIMITÉE À 2 MÈTRES**, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies **INCOMBE AU PROPRIÉTAIRE** (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Formalités d'urbanisme

Déclaration préalable ou permis de construire

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement, etc.). Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.

L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif **il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à votre mairie** afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.



* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub..).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

Dans le cadre d'un permis de construire

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m², vous devrez passer par un architecte.

Attention : il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.

BRUITS DE VOISINAGE

Nous vous rappelons que dans les propriétés privées, l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 09 janvier 1997, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie stipule que :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou autres, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces horaires pour le bien de tout le monde.



FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ? PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?

10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance : gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

 DGCCRF  @dgccrf
www.economie.gouv.fr/dgccrf



Direction générale de la
concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes

Signalez votre problème de consommation sur
signal.conso.gouv.fr

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.

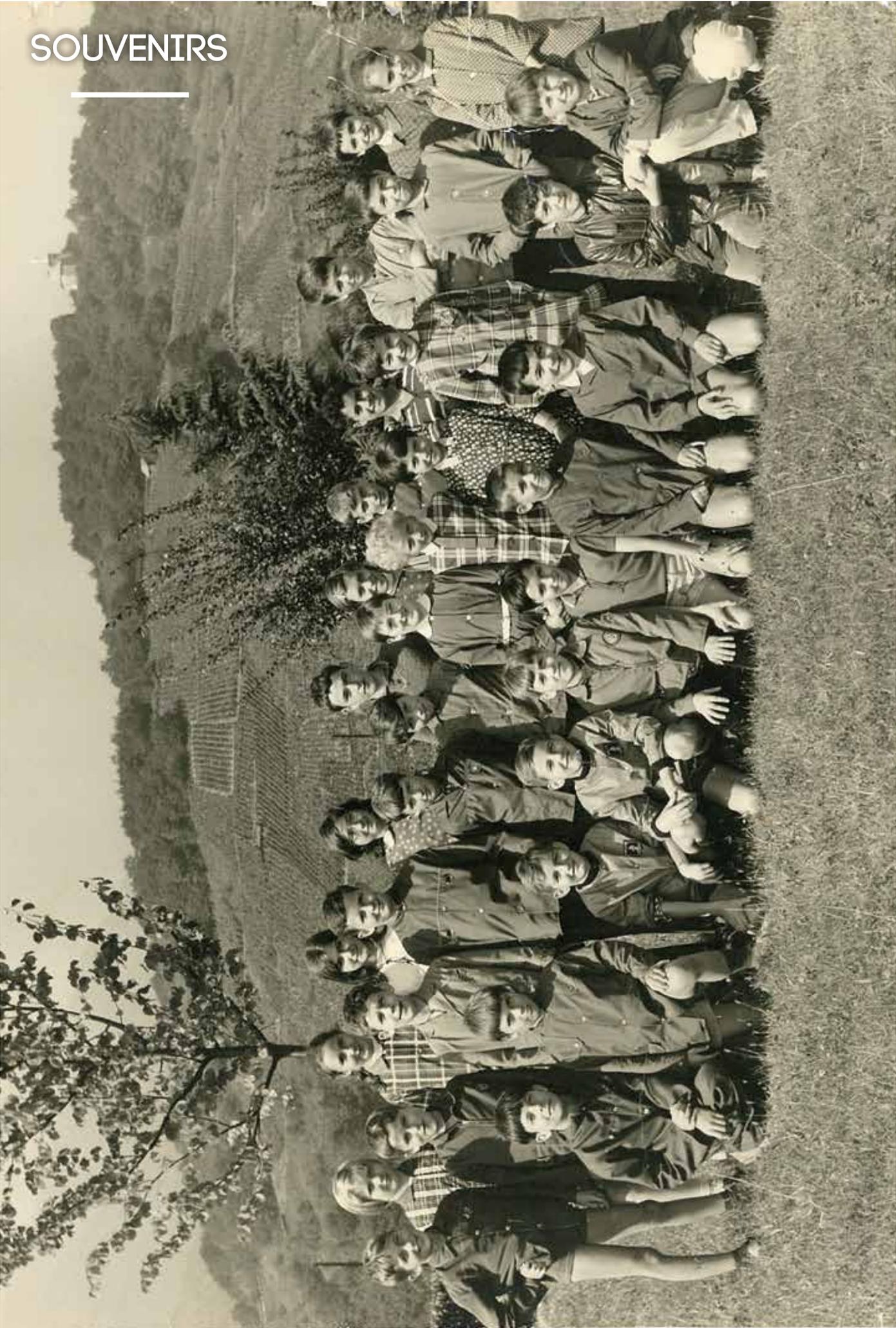
ASSOCIATION "BULLE D'AIR"

Bulle d'air est un service de répit à domicile destiné aux aidants, pour leur permettre de « souffler un peu », tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile.

Vous pouvez vous-même devenir des aidants relayeurs. N'hésitez pas à prendre contact

RÉPIT BULLE D'AIR® RHONE-ALPES Association mandataire de répit à domicile (mis à jour le 06/09/2023)	
Origine <ul style="list-style-type: none">• Création en 2011• Initiative des élus et travailleurs sociaux MSA ADN et membres fondateurs• Soutien MSA (contribution financière et services supports à l'association)• Réponse à la problématique d'épuisement des aidants• Labellisé au niveau national• A l'origine du réseau national Bulle d'air (20 départements couverts)	Quoi ? <ul style="list-style-type: none">• Spécialiste du répit à domicile• Un service tout public (quel que soit le régime de protection sociale)• Relais de l'aidant auprès de son proche• Pas un service d'urgence, ni de soins, ni d'entretien du logement• Complémentaire aux SAAD
Pour quels aidants ? <ul style="list-style-type: none">• De personnes âgées• D'enfants en situation de handicap (++)• D'adultes en situation de handicap (++)• De personnes malades quel que soit leur âge <p><i>Bulle d'air : au service des aidants et des aidés</i></p>	Où <p>Intervention sur 5 départements de la Région Rhône-Alpes (73-74-01-38-26 + la partie limitrophe 07-26) :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1-2 responsable(s) de secteur par département, interlocuteur(s) privilégié(e)s des familles, partenaires, relayeurs• Siège social : Chambéry (accueil téléphonique et gestion administrative)• Essaimage national (20 départements couverts)
Un service accessible financièrement <ul style="list-style-type: none">• Pré-devis personnalisé et détaillé systématique, sans engagement• Tarifs en journée :<ul style="list-style-type: none">o 23€/h (public sénior et adulte en situation de handicap et/ou malade)o 27€/h (public enfant)• Multiples aides financières (en 1/3 payant principalement)• Reste à charge moyen après aides :<ul style="list-style-type: none">-sénior/adulte : 8€/h-enfant : 3.37€/h• Moins cher que le prestataire <p><i>80% du coût -> salaire net + charges sociales 20% du coût -> frais de gestion de l'association</i></p>	Une organisation en mode mandataire <ul style="list-style-type: none">• Familles "particuliers employeurs"• Une équipe associative humaine et à l'écoute• La simplification des démarches administratives liées à la fonction d'employeur• Horaires adaptés en fonction des besoins de la famille (choix des jours et horaires d'intervention)• 1 seul et même intervenant jusqu'à 48h d'affilée, de jour comme de nuit• Des relayeurs engagés et stables auprès des familles (pas de turn over et faible taux d'absentéisme) : "1 pour 1"• Souplesse d'employabilité pour les relayeurs (contrats/horaires)• Si pas de mission : pas de salaire, ni de charges sociales imputables à l'association (modèle économique pérenne)
Un collectif de relayeurs <ul style="list-style-type: none">• Expérimentés et compétents• Engagés et stables (pas de turn over)• Missionnés selon les besoins relevés lors de l'évaluation à domicile• Créateurs de relations privilégiées et sécurisantes avec les familles• Disposant d'emplois proches de leur lieu de vie et adaptés à leurs disponibilités et leurs "préférences" de public	Impact social/sociétal <ul style="list-style-type: none">• Lutte contre l'épuisement• Amélioration de la santé physique/mentale des aidants• Maintien à domicile du proche aidé• Création/maintien du lien social pour l'aidé et l'aidant
Des aides financières en direction des familles <ul style="list-style-type: none">• Convention avec les caisses de retraite du groupe AGIRC-ARRCO• APA, PCH, MSA, CAF (répit parental)• Collectivités territoriales• Crédit d'impôt• Cumul des aides possibles	Chiffres clés de l'activité 2022 <ul style="list-style-type: none">• 71 000 heures d'intervention• 324 familles utilisatrices• 256 relayeurs missionnés (40 ETP)
	Contact et accueil <ul style="list-style-type: none">• Mail : contact@repitbulledair-ra.fr• Tél : 04 79 62 87 38• Adresse du siège social : 20 Av. des Chevalliers Tireurs, 73000 Chambéry• Une antenne par département

SOUVENIRS



MAIRIE

Tel : 04 79 38 20 28
 mairie.de.cevins@wanadoo.fr
 Heures d'ouvertures au public :
 Lundi, mercredi
 et vendredi de 8h à 12h. Mardi
 et jeudi de 13h30 à 18h.

COLLECTE DES DÉCHETS

Les conteneurs de collecte se situent :

- sur le parking de la salle des fêtes
- sur le parking face au restaurant "La fleur de sel"
- à l'entrée de la zone du VERNAY

Rappel : ne rien déposer au pied des conteneurs, cela favorise la reproduction des rats. Tout doit être mis dans les conteneurs ou déposé à la déchèterie.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante du secteur se tient à La BÂTHIE, le mardi après-midi
 Tel : 04 79 44 53 60

DÉCHÈTERIE

Heures d'ouvertures de la déchèterie de La Bâthie :

- **Horaires ÉTÉ :** du lundi au samedi de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h
 dimanche de 9h à 13h
- **Horaires HIVER :** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
 dimanche de 9h à 12h

RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN

Toute personne de nationalité française, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, en se présentant à la mairie de son domicile, muni de sa carte nationale d'identité, passeport ou tout au document justifiant de la nationalité française, et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle doit être conservée soigneusement car elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, et en cas de perte, les mairies ne délivrent pas de duplicata.

ASTREINTE EAU ASSAINISSEMENT

Tél : 04 79 37 14 34
 En cas d'urgence en dehors des heures d'ouvertures :
 04 79 31 79 85
 Assainissement collectif :
 06 73 85 94 00

DIVAGATION DES CHIENS

Il est important de ne pas laisser vagabonder nos animaux domestiques et particulièrement les chiens : veiller à la mise en place d'un système garantissant le maintien de l'animal au sein du lieu privé, ne pas laisser divaguer sur la voie publique son animal, et en promenade, le tenir en laisse. Il est considéré comme en état de

divagation tout chien n'étant plus sous la surveillance de son maître.

ÉTAT CIVIL ET DOCUMENTS DIVERS

- Les **extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) sont à retirer dans la commune d'origine
- Les **fiches familiales et individuelles d'état civil sont supprimées**. Elles peuvent être remplacées par, soit une photocopie du livret de famille, une photocopie de la carte nationale d'identité ou un extrait d'acte de naissance.
- Les **photocopies certifiées conformes sont supprimées**. Elles n'ont plus à être exigées et la simple photocopie du document demandé est désormais suffisante.

PASSEPORT

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les tarifs de renouvellement des passeports s'élèvent à 86€ pour une personne majeure, 42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans. Les demandes sont à déposer dans n'importe quelle commune détentrice du dispositif de recueil pour la délivrance des passeports biométriques. **Les plus proches de CEVINS sont les communes de ALBERTVILLE, UGINE et MOUTIERS.** Il est impératif de prendre rendez-vous pour le traitement d'un dossier de demande de passeport.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes sont à déposer dans n'importe quelle commune détentrice du dispositif de recueil pour la délivrance des cartes d'identités biométriques. **Les plus proches de CEVINS sont les communes de ALBERTVILLE, UGINE et MOUTIERS et sur rendez-vous.**

La délivrance de la carte d'identité reste gratuite. Toutefois, à compter du 1^{er} janvier 2009, les nouvelles dispositions précisent que le renouvellement de la carte nationale d'identité est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie (perte ou vol).

À partir du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité « sécurisées » délivrées à des personnes majeures, passe de 15 ans. Cette mesure est appliquée aux nouvelles CNI fabriquées à partir du 1^{er} janvier 2014, mais également aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est à dire aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

TAXI BARON

Tel : 06 89 02 31 56

Votre solution boissons depuis 1946

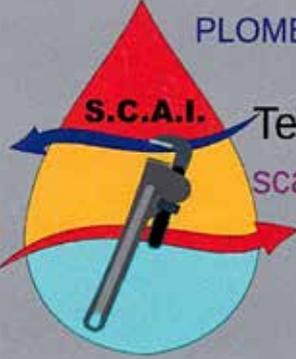
Distributeur de boissons au service des cafés, hôtels et restaurants. Grossiste et entrepositaire, nous vous accompagnons dans vos projets et votre quotidien.

220 rue de Rubelin - 73730 CEVINS
 04 79 32 00 34



PLOMBIER-CHAUFFAGISTE

S.C.A.I. Tel 06 45 19 07 34
 scai73260@gmail.com



CEVINS 73730



AGENCE ROSSI Géomètre-Expert
Urbanisme
Ingénierie VRD

04 79 37 61 75
contact@agence-rossi.fr | www.agence-rossi.fr

50 rue Suarez | 73 200 Albertville
164 rue Emile Machet | 73 350 Bozel



TERRASSEMENT – DEMOLITION – RESEAUX VRD

Tél. 06 24 17 28 16
contact@sasbmg.fr

Le Terminus - 73120 Le Praz Saint Bon

JUGAND Autos  04 79 89 98 89
Lun • Sam : 8H-19H

www.jugandautos.com  ★★★★★

**VOTRE MANDATAIRE
AUTO MULTIMARQUE**

Remises jusqu'à **-43%**

À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 30 ANS !

Mettez le contact / 



**Scierie
de SAVOIE**

**LAPIERRE
& MARTIN**

**SCIERIE - RABOTERIE - TRAITEMENT
EXPLOITATION FORESTIÈRE**

Siège social et production | Site de production de Chateaufort
Les Grands Vernays - 73730 ROGNAIX | 73390 CHÂTEAUFORT
Tél. 04 79 38 20 67 - Fax 04 79 38 26 48 | Tél. 04 79 28 84 02 - Fax 04 79 28 82 67

SUPER U

Les nouveaux commerçants
73540 La Bathie TEL 04 79 31 06 20

Bar des amis
Cevins



550, rue de la Roche - 73730 CEVINS
Tél. 04 79 38 08 97

SERRURES-PORTES DE GARAGE
RIDEAUX METALLIQUES
VOLETS-PORTAILS
MOTORISATIONS
Pose-Remplacement
Dépannage et Réparation



**A3MI
UGIMETAL**
Deville-Duc Gérard

Tél: 04 79 89 08 39
Port:06 23 89 30 42
a3mi@orange.fr
www.a3mi.fr

134 Rue du Vernay
ZA le Vernay
73730 CEVINS



**LE CROISSANT
DE LUNE**

**Boulangerie
Pâtisserie**

ALBERTVILLE
TOURS-EN-SAVOIE
CEVINS

04-79-32-40-75